

POINTES ROUGES

UN MILLION DE « VIEUX » ENVIENT LE SORT DE PETAIN



Le journal pro-fasciste « Paroles Françaises » du 7 janvier raconte en détails « la vie inhumaine » infligée à Pétain. J'en suis resté soufflé.

« Sa cellule est petite, il est contraint de faire son ménage, un fauteuil lui a été refusé, il n'a le droit qu'à vingt minutes de sortie par jour, et pour cela il est obligé de monter trente marches abruptes. Il

ne peut voir sa femme que séparé par une table ».

Vous vous rendez compte si c'est terrible !

Mais, moi aussi je connais une petite vieille veuve d'un marin de commerce. Elle ne touche pas 2.000 fr. par mois. En conséquence elle est obligée comme Pétain, de faire son ménage... et elle fait, en plus, celui des autres.

Elle ne demande pas de fauteuil... mais elle voudrait pouvoir faire rempailler son unique chaise. Et ça n'est pas trente marches abruptes qu'elle doit s'appuyer quand elle est obligée d'aller de Recouvrance à Brest.

Elle ne verra plus jamais son mari... même « séparé par une table ». Le pauvre gars a été envoyé par le fond en 1940. Le sinistre Pétain y est bien pour quelque chose.

Alors ! Alors Messieurs de « Paroles Françaises », voyez-vous, à mon avis pour cette vieille fripouille de Maréchal, quatre murs, c'est encore trois de trop !

Jean LE GOUIN.

A propos d'Iboen

PETITE VARIANTE sur L'AFFAIRE KRAVCHENKO ET LA GUERRE D'INDOCHINE

— Elève André Marty, racontez-nous pourquoi l'action directe vaut cent fois mieux que la collaboration ministérielle quand il s'agit d'empêcher l'État capitaliste de faire tirer sa marine sur un peuple qui veut se libérer.

— ? ? ? ? ! ! ! ! ? ? ?

— Ah ! Ah ! Vous en parlez pourtant dans votre livre sur la Mer Noire. Ça n'est donc pas vous qui l'avez écrit. C'est un autre Marty qui était jeune et qui était un vrai communiste internationaliste.

PERMANENCES

BREST. — Tous les vendredis, à 20 h. 30, au Célibat-Bar, 17 bis, rue Kérivin.

SAINT-PIERRE. — Tous les jeudis, à 20 h. 30, chez Ti-Coz, Quatre-Moulins.

QUIMPER. — Ecrire à Robert Trévien, 32, Grande-Rue, Kerfeunteun.

CARHAIX. — Alain Le Dem. rue Constant Lancien.

ROSPORDEN. — Ecrire à René Le Du, 15, rue Nationale.

Les procédés qui dégradent l'esprit humain

La revue « Etudes Soviétiques » vient de publier un long texte de Maxime Gorki sur Lénine. Mais... par distraction sans doute, quelques passages du texte... ont été oubliés.

Ça ne fait rien, nous les avons retrouvés dans la revue « Clarté » publiée jadis par Henri Barbusse (n° 71, 1^{er} février 1925).

Voici un passage... oublié par les « Etudes Soviétiques » :

« Lénine me précisa. — Oui, on dit « bien des choses fausses, et surtout sur mon compte et celui de Trotsky. »

« En tapant sur la table, il déclara : « — Qu'on me montre un autre homme capable d'organiser en un an une armée « presque exemplaire et de conquérir au « surplus l'estime des spécialistes militaires. Nous avons cet homme. Nous « avons tout. Et nous ferons aussi des « prodiges ».

Voilà une phrase de Lénine qui ne cadre pas du tout avec le livre-torçon intitulé « La grande conspiration contre la Russie ».

Aussi, sans se gêner, les leaders staliens censurent Maxime Gorki et Lénine.



ATTENDONS LA RÉPONSE DE BASILE

Voulez-vous savoir comment Signor fabrique un « collaborateur » ? Lisez son article contre Tanguy-Prigent dans « La Bretagne » du 22 janvier.

Tanguy-Prigent fut arrêté puis relâché en 1940. Signor en tire 50 lignes de déductions assez répugnantes.

Et bien, je veux donner à Signor l'occasion de me faire un procès si je mens.

J'affirme qu'en 1940, des milliers de militants furent arrêtés et relâchés. Je cite le cas précis de Mme Ginollin, députée P.C.F.

Signor déclare que Tanguy-Prigent rencontra Déat en 1940. J'affirme qu'en 1940, Staline rencontra Von Ribbentrop.

Molotov rencontra Hitler..., etc., etc., etc.

Signor désire-t-il me faire un nouveau procès ? Sinon qu'il adresse à Staline et Molotov une diatribe du genre de celles qu'il adresse à Tanguy-Prigent.

Enfin, comme il faut parler aussi de rencontres en France... et donner l'occasion à Signor de me faire trois procès, j'affirme qu'en 1940, la direction du P.C.F. demanda à la Kommandantur l'autorisation de faire paraître légalement « L'Humanité »... et précisa même aux nazis que ce serait un bon moyen pour empêcher l'extension de la propagande clandestine des trotskystes.

Si je mens, que Signor me fasse un autre procès.

Ces trois affirmations sont très graves, en particulier la dernière. Si jamais procès fut mérité, c'est bien celui-là.

Mais si Signor ne court pas immédiatement au tribunal, c'est qu'il est la dernière des canailles (ce dont je n'ai jamais douté).

P. S. — Afin de prévenir les petites saletés possible de Signor, il est nécessaire de préciser que je n'ai aucune sympathie pour Tanguy-Prigent, l'ex-ministre, et agent loyal de la classe bourgeoise.

Cette accusation me suffit amplement. Mais elle ne peut être, évidemment, lancée par un Signor, sous-pied des ex-camarades ministres.

A. CALVES.

L'assemblée régionale du Parti aura lieu dimanche 13, à Morlaix.

Ordre du jour et lieu de réunion seront communiqués ultérieurement.

Un camarade du B. P. participera à cette assemblée.